

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2010

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/BAUD Marie-Thérèse /MUFFAT Sophie/LE RAY Gérard/
BAUD Michel/PRALON Sébastien/DUFOUR Michel/DEHESTRU Marc/
Absente excusée : Melle BAUD Emilie/
Absents : MM/ SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE D'ACQUERIR UN APPARTEMENT MEUBLE AVEC GARAGE, DANS LE BATIMENT I DU VILLAGE D'ARBROZ APRES AVOIR SOLLICITE L'AVIS DES DOMAINES.
- SE PROPOSE DE RENCONTRER LES 3 CANDIDATS INTERESSES PAR LA GERANCE DU LOCAL MULTISERVICES.
- ETUDIE LES 3 SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE (TRANSPORTEUR PRIVE – LOCATION BUS – ACHAT VEHICULE) ET DECIDE A L'UNANIMITE D'ACQUERIR UN VEHICULE DE 34 PLACES ; DECIDE DE SOLLICITER LE CONSEIL GENERAL POUR OBTENIR UNE SUBVENTION.
- ETUDIE LES NOUVEAUX STATUTS DU SIVM DU HAUT GIFFRE ET LES DIVERSES COMPETENCES DU SYNDICAT ET DECIDE DE DELIBERER AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADHESION PAR LA COMMUNE AUX DIFFERENTES CARTES.
- DECIDE D'ORGANISER UN RENDEZ VOUS AVEC LES PERSONNES AYANT UN PROJET A PRESENTER POUR L'AMENAGEMENT DU COL DE L'ANCRENAZ.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 17 Avril 2010

Le Maire,
BAUD Jean-Paul